

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt,

Le lundi 21 septembre 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n° :

DL 56/2020

Objet :

Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant du syndicat à l'association « REFER »

- Mme ARNOULD Laure (suppléante - CCHVC)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. ESCANDE (suppléant - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant - CPS)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

- M. TRAMONI (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur LECLERC (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) représenté par M. JEANNOT (suppléant - CPS) ; M. BAY (titulaire - CCHVC) représenté par Mme ARNOULD (suppléante CCHVC) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) représenté par M. ESCANDE (suppléant - CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire - CPS) représenté par M. BIZEBARD (suppléant - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. PANDZOU (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération DL56/2020
Adhésion du SIOM de la Vallée Chevreuse et désignation d'un représentant
du syndicat à l'association « REFER »

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5711-1,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu la délibération DL 27/2020 du 23 juillet 2020 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse, consécutive à l'installation des délégués syndicaux du SIOM,

Vu la note de présentation,

Considérant l'intérêt que présente cette adhésion pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse dans le cadre de son projet de ressourcerie,

Considérant la candidature de Monsieur FONTENAILLE Dominique en tant que représentant du SIOM,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Désigne Monsieur FONTENAILLE Dominique** pour représenter le SIOM de la Vallée de Chevreuse au sein des instances de l'association du Réseau Francilien du Réemploi,
- **Autorise** le Président, Monsieur VIGIER Jean-François, à signer les différents actes nécessaires à l'adhésion REFER,
- **Accepte** de régler, chaque année, la cotisation relative à cette adhésion, soit pour l'année 2020 : 4000€,
- **Dit** que les crédits correspondants figurent au budget primitif 2020, secteur public en section fonctionnement, article 6281 concours divers – cotisations.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **30 SEP. 2020**
Affichée le : **30 SEP. 2020**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL56_2020
Date de la décision:	2020-09-21 00:00:00+02
Objet:	Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant du syndicat à l'association « REFER »
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20200921-DL56_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20200921-DL56_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1062
nom original:		
dl56.pdf	application/pdf	141449
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20200921-DL56_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	141449
nom original:		
dl56.pdf	application/pdf	141449
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20200921-DL56_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	141449

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2020 à 11h28min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2020 à 11h30min08s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2020 à 11h30min19s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 septembre 2020 à 11h36min18s	Recu par le MIAT le 2020-09-30